

Original : anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ
29^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC
(Ankara, 14 et 15 mai 2013)

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, mai 2013
www.comcec.org

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1	Projet d'Ordre du Jour de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi du Comcec.....	2
2	Introduction.....	3
 POINTS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ 		
3	Point 2 de l'Ordre du Jour : Aperçu sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre.....	4
4	Point 3 de l'Ordre du Jour : Aperçu sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI.....	5
5	Point 4 de l'Ordre du Jour : Expansion du Commerce Intra-OCI.....	5
	- SPC-OCI	6
	- Foires Commerciales Islamiques	6
	- Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI	7
	- Assistance Technique Liée à l'OMC	8
	- Activités de financement du commerce.....	8
	- Activités Liées au Commerce de l'INMPI	9
	- Mécanisme de règlement des différends.....	9
6	Point 5 de l'Ordre du Jour : Amélioration des Domaines des Transports et de la Communication.....	10
7	Point 6 de l'Ordre du Jour : Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif.....	10
8	Point 7 de l'Ordre du Jour : : Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Sécurité Alimentaire Durable.....	11
9	Point 8 de l'Ordre du Jour : Eradication de la Pauvreté.....	12
	- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)	13
	- Programme du Coton de l'OCI	13
	-Le Programme EFP de l'OCI.....	14
10	Point 9 de l'Ordre du Jour : Approfondissement de la Coopération financière.....	15
	- Coopération entre les Bourses des Valeurs	15
	- Coopération entre les organes de réglementation des marchés de capitaux.....	16
	- Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires.....	16
11	Point 10 de l'Ordre du Jour : Promotion du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique.....	17
	- Réunions du Secteur Privé	17

12	Point 11 de l'Ordre du Jour : Préparatifs pour les échanges de vues sur « l'accroissement des Flux de l'Investissement Direct Etranger (IDE) vers les Pays Membres de l'OCI ».....	17
	- Thèmes potentiels pour la Session des Echanges de vues de la 30ème Session du COMCEC	18
13	Point 12 de l'Ordre du Jour : Présentation sur le Nouveau Projet de Financement du COMCEC.....	18
13	Point 13 de l'Ordre du Jour : Projet de l'Ordre du Jour de la 29ème Session du COMCEC.....	18

Original : anglais



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA VINGT-NEUVIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 14-15 mai 2013)**

1. Séance d'ouverture de la réunion et Adoption de l'Ordre du jour
2. Aperçu sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Aperçu sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Expansion du Commerce Intra-OCI
5. Amélioration dans les secteurs du Transport et des Communications
6. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
7. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et maintien de la Sécurité Alimentaire
8. Eradication de la pauvreté
9. Approfondissement de la coopération financière
10. Accroissement du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
11. Préparatifs pour l'Echange de vue sur « l'augmentation des flux d'IDE vers les Pays Membres de l'OCI »
12. Présentation sur le nouveau Projet de Financement du COMCEC
13. Projet d'Ordre du jour de la 29^{ème} Session du COMCEC
14. Questions diverses
15. Adoption du Rapport

INTRODUCTION

Le but de ce document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, programmes et projets du COMCEC pour sa 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi qui aura lieu à Ankara, en Turquie, les 14 et 15 mai 2013.

Les informations de base et les mesures nécessaires figurent dans les points 2 à 13 du projet d'ordre du jour. Dans la mesure où les points 1, 14 et 15 se passent d'explications, ils ne sont pas inclus dans le document.

Les rapports et les études à soumettre sous chaque point de l'ordre du jour seront publiés sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Aperçu sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre

Conformément au mandat donné par le Sommet économique du COMCEC qui a eu lieu en novembre 2009 à Istanbul, la Stratégie du COMCEC a été préparée sous la bienveillante direction de S.E. Abdullah GÜL, président de la République de Turquie et président du COMCEC. La Stratégie a été soumise par S.E. le président à la 4^{ème} Session extraordinaire du Sommet de la Conférence Islamique qui a eu lieu à la Mecque, en Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012, et a été adoptée par le Sommet.

La Stratégie du COMCEC est basée sur trois principes, à savoir l'accroissement de la mobilité, le renforcement de la solidarité et l'amélioration de la gouvernance. Trois principes guideront les efforts de coopération dans 6 domaines, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la finance.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour son opérationnalisation est le mécanisme des Groupes de travail. La Stratégie assure une implication active et directe des Etats membres experts dans les domaines de coopération du COMCEC à travers les réunions régulières des Groupes de travail dans chaque domaine de coopération. Les Groupes de travail ont pour objectif de produire et de répandre la connaissance ainsi que de partager les expériences et bonnes pratiques. Ils offrent une base appropriée pour la création d'une entente commune et le rapprochement des politiques au sein des Etats membres afin de répondre à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projets (GCP). La Stratégie a une gestion de cycle de projet viable à travers laquelle les Etats membres participant aux Groupes de travail soumettent leurs projets pour être financés via des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC.

La phase de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC a déjà débuté. Les premières réunions des Groupes de travail sont programmées pour le premier semestre 2013. Dans ce cadre, la 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Transport et les Communications a eu lieu le 28 mars 2013 à Ankara avec pour thème « Modalités des infrastructures de transport : partenariat entre secteurs public et privé dans les Etats membres de l'OCI ».

Par ailleurs, la 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Tourisme a eu lieu le 25 avril 2013 avec pour thème : « Une nouvelle tendance dans le développement durable du tourisme : tourisme communautaire dans la région du COMCEC ».

Les autres Groupes de travail sont programmés selon le calendrier suivant :

- La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur l'Agriculture aura lieu le 6 juin 2013 avec pour thème : « L'accroissement de la productivité agricole dans la zone COMCEC : amélioration des capacités d'irrigation ».

- La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Commerce aura lieu le 20 juin 2013 avec pour thème : « Promotion des exportations des PME dans les Etats membres de l'OCI : le rôle des Organisations de Promotion du Commerce (OPC) ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur l'Allègement de la pauvreté aura lieu le 27 juin 2013 avec pour thème : « Amélioration des capacités de production des pauvres dans les Pays membres du COMCEC à travers l'amélioration du capital humain ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur la Finance est prévue pour le mois de Septembre 2013.

Dans le cadre de la nouvelle Gestion du Cycle de Projet du COMCEC, le premier appel de projet sera effectué en septembre 2013.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC mettra le Comité de Suivi au courant de la Stratégie du COMCEC et des instruments pour sa mise en œuvre.

(Aperçu du BCC sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre est disponible.

Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(1))

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Aperçu sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI

Le Secrétariat Général de l'OCI soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal (TYPOA), adopté par la 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence du Sommet Islamique tenue en 2005.

La 28^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de mettre l'accent, dans ses rapports d'examen, sur les défis relevés et le progrès réalisé.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Expansion du Commerce Intra-OCI

L'un des principaux domaines de coopération figurant dans la nouvelle Stratégie du COMCEC, le commerce, quand il est utilisé efficacement, peut être un moteur du développement social et économique dans la Région du COMCEC. La Stratégie du COMCEC envisage de créer un Groupe de Travail sur le Commerce afin de partager l'expérience et les bonnes pratiques entre les Etats Membres et de délibérer sur les questions communes dans ce domaine. À cet égard, la première Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce devrait se réunir le 20 juin 2013, à Ankara, autour du thème « *Promouvoir les Exportations des Petites et Moyennes Entreprises dans les Etats Membres de l'OCI* ».

Jusqu'à présent, le COMCEC a coordonné de nombreux et importants programmes et activités afin d'améliorer le niveau de coopération commerciale entre les Etats Membres de l'OCI. Parmi les programmes et activités en cours figurent le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, la Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce, l'Assistance Technique liée à l'Organisation Mondiale du Commerce, les Activités de Financement du Commerce, les Activités de l'INMPI liées au Commerce et l'étude sur la pertinence de la création d'un mécanisme de règlement des différends.

(Aperçu du BCC sur le Commerce est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(3))

- SPC-OCI

Le Système de Préférence Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI (SPC-OCI) est le projet le plus important du COMCEC afin de promouvoir le commerce intra-OCI. Ce système est basé sur trois accords, à savoir l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord Cadre, qui définit les règles et principes généraux des négociations pour la création du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS, qui complète l'Accord Cadre en définissant la réduction concrète des taux de tarifs, est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seront mises en application pour l'identification de l'origine des produits correspondant aux concessions préférentielles dans le cadre du SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du Système a été achevée.

Cependant, afin de rendre le SPC-OCI opérationnel, au moins dix Etats Membres qui ont signé et ratifié les accords du SPC-OCI doivent soumettre leur liste de concessions au Secrétariat du CNC. Le nombre d'Etats Membres ayant ratifié les trois accords et soumis leur liste de concessions est actuellement de neuf. Dans cette perspective, lors de sa 28^{ème} Session, le COMCEC a réitéré sa demande auprès des Etats Membres ayant ratifié l'Accord SPC-OCI de soumettre leurs listes de concessions au secrétariat du CNC en vue de rendre ce Système opérationnel.

Par ailleurs, lors de cette Session, il a également été demandé aux institutions concernées de l'OCI d'accroître leurs efforts en vue de sensibiliser au SPC-OCI les Etats Membres ainsi que les blocs régionaux de commerce dont les pays membres font partie. Dans cette perspective, le CIDC a organisé un séminaire de Formation au sujet du SPC-OCI du 17 et 19 mars 2013 en République d'Irak.

Par ailleurs, depuis la 28^{ème} Session du COMCEC, le Bénin, le Soudan et la Mauritanie ont signé les trois accords du SPC-OCI. La République Islamique d'Iran a ratifié les Règles d'Origine.

Mesure(s) nécessaire(s): Au nom du Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra un rapport au Comité de Suivi sur le progrès réalisé en vue de la mise en opération du SPC-OCI.

Questions à traiter :

- i) Le succès de la mise en œuvre du SPC-OCI sera bénéfique quant à la réalisation de 20% des objectifs du commerce intra-OCI. Outre les efforts en cours, quelles sont les autres mesures à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du Système ainsi que pour inciter davantage de Pays de l'OCI à participer au Système ?

- Foires Commerciales Islamiques

Les Foires Commerciales sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique de Développement du Commerce (CIDC) en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé treize Foires Commerciales Islamiques. La treizième Foire Commerciale Islamique s'est tenue du 24 au 29 avril 2011 à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis (EAU). La 14^{ème} Foire Commerciale Islamique aura lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013 à Téhéran.

Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont également organisées par le CIDC dans différents Etats Membres. A cet égard, la 1^{ère} Exposition du Moyen Orient sur l'Alimentation Halal s'est tenue du 10 au 12 décembre 2012 à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis. En outre, la 1^{ère} Exposition Commerciale de l'Artisanat de l'OCI a eu lieu du 11 au 14 avril 2013, à Casablanca, Royaume du Maroc.

Les prochaines foires commerciales sectorielles spécifiques sont les suivantes :

- 1^{ère} Foire de l'Ameublement, de la Décoration et de l'Equipeement Electrique Ménager, du 12 au 16 mai 2013 (Medina, Royaume d'Arabie Saoudite)
- 6^{ème} Exposition des Industries Agroalimentaires des Etats Membres de l'OCI, du 13 au 16 mai 2013 (Mascate, Sultanat d'Oman)

Mesure(s) requise(s): Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les évolutions récentes au sujet des Foires Commerciales Islamiques lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

Questions à traiter :

- i) Suivant les besoins et les capacités des Etats Membres, quels sont les secteurs qui doivent être considérés comme prioritaires dans les Foires Commerciales Islamiques ?

- Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI

Conformément à la recommandation de la Réunion du Groupe d'Experts (RGE) sur le Renforcement du Commerce Intra-OCI, tenue en Turquie en juillet 2008, une Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI a été adoptée par la 24^{ème} Session du COMCEC. Conformément aux résolutions concernées, les Institutions de l'OCI travaillant dans le domaine économique se réunissent en tant que Groupe Consultatif afin d'examiner la

mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route et font part de leur recommandations lors des Réunions du Comité de Suivi et des Sessions du COMCEC.

Jusqu'à présent, cinq réunions du Groupe Consultatif ont eu lieu. La dernière réunion en date a été tenue les 27 et 28 février 2013 à Casablanca, au Maroc. Par ailleurs, avant la cinquième Réunion du Groupe Consultatif, le Forum de Haut Niveau de l'OCI sur la Facilitation du Commerce et les Initiatives du Guichet Unique s'est tenu à Casablanca les 25 et 26 février 2013.

Mesure(s) nécessaire(s): Le CIDC, en tant que coordinateur du Programme Exécutif de la Feuille de Route, devrait présenter un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Feuille de Route ainsi que sur le résultat du Forum lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à traiter :

- i) En vue de finaliser les efforts déployés dans le cadre de la Feuille de Route, votre pays a-t-il des politiques et des programmes spécifiques pour promouvoir le commerce avec les autres Pays Membres ?

- Assistance Technique Liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. A cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres de l'OCI.

Dans ce cadre, un « Séminaire de Formation sur les Questions liées à l'adhésion des Etats Membres à l'OMC » a été organisé par le CIDC du 17 au 19 mars 2013 à Bagdad, en République d'Irak.

Mesure(s) nécessaire(s): La BID et le CIDC soumettront des rapports sur leurs activités dans ce domaine lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

Questions à Traiter :

- i) Quels sont les défis auxquels fait face votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou l'adhésion à l'OMC ? Dans ce cadre, quelles sont les besoins d'assistance technique de votre pays concernant les questions relatives à l'OMC ?

- Activités de financement du commerce

Le financement du Commerce a été principalement réalisé par la BID dans le cadre du Schéma de Financement des Exportations (SFE) jusqu'à la mise en opération de la Corporation Islamique Internationale pour le Financement du Commerce (CIFIC) au sein du Groupe de la BID. Depuis sa mise en opération, toutes les questions de financement du commerce au sein du Groupe de la BID ont été intégrées à la CIFIC. Le Groupe de la BID

soumet des rapports réguliers sur ses activités de financement du commerce lors des réunions du Comité de Suivi et des Sessions du COMCEC.

En ce qui concerne le crédit à l'exportation et les services d'assurance des risques politiques qui sont également fournis par le Groupe de la BID (IRCICA), la 28^{ème} Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres de l'OCI d'encourager leurs secteurs public et privé à profiter de ces services, afin d'augmenter davantage le commerce et les flux d'investissement intra-OCI. Par ailleurs, conformément à la résolution concernée du COMCEC, la République Islamique d'Iran prévoit d'accueillir la conférence sur le thème de « Coopération et Collaboration entre les Agences de Crédit à l'Exportation des Etats Membres de l'OCI » en 2013, à Téhéran.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait présenter un rapport sur ses activités de financement du commerce et d'assurance des risques du crédit à l'exportation à la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

Questions à traiter :

- i) Quels sont les mécanismes de financement du commerce appliqués dans votre pays ? Votre pays a-t-il des politiques ou des programmes spécifiques pour que les communautés d'affaires optimisent l'exploitation des services de financement du commerce accordés par le CIFC dans chaque pays respectif ?

- Activités Liées au Commerce de l'INMPI

L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), en tant qu'institution affiliée à l'OCI, vise à réaliser l'harmonisation des normes et l'élimination des obstacles techniques en matière de commerce entre les Pays Membres.

En accord avec son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts et ses activités en matière de coopération. Récemment, huit Comités Techniques traitant de problématiques allant de l'Alimentation Halal aux Lieux de Prestation de Services ont été créés sous l'égide de l'INMPI. En outre, le Forum 2012 de l'INMPI et la 5^{ème} Réunion du Conseil d'Administration se sont tenus du 6 au 9 novembre 2012 à Antalya, en Turquie. La 6^{ème} Réunion du Conseil d'Administration et la 4^{ème} Réunion de l'Assemblée Générale se sont tenues du 15 au 17 avril 2013, à Istanbul.

Les Etats Membres ont fait preuve d'un intérêt croissant pour l'INMPI et le nombre de ses membres a atteint 20 en mars 2013.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'INMPI informera le Comité des développements récents en matière d'activités liées au commerce de l'INMPI.

Questions à traiter :

- i) L'INMPI a finalisé avec succès l'institutionnalisation et la mise en place de huit comités techniques. Quelles sont les mesures à entreprendre afin d'augmenter la vision de l'INMPI et ses services dans les Etats Membres ?

- Mécanisme de règlement des différends

La 26^{ème} Session du COMCEC a demandé au Groupe de la BID de préparer une étude sur la pertinence d'établir un mécanisme d'arbitrage, tout en tenant compte des mécanismes existants. L'étude a été préparée par le Groupe de la BID (IRCICA) et soumise à la 27^{ème} Session du COMCEC. Conformément à la résolution concernée de la 27^{ème} Session du COMCEC, cette étude a été communiquée aux Etats Membres afin qu'ils donnent leur point de vue. Lors de la 28^{ème} Session du Comité de Suivi du COMCEC, il a été de nouveau demandé aux Etats Membres qui ne l'avaient pas fait d'envoyer leur point de vue sur cette Etude au Secrétariat Général dès que possible.

Mesure(s) nécessaire (s) : Le Secrétariat Général de l'OCI devrait informer le 29^{ème} Comité de Suivi des vues et commentaires des Pays Membres concernant l'Etude du Groupe de la BID (IRCICA).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Amélioration des Domaines des Transports et de la Communication

Le COMCEC accorde une importance particulière au développement de la coopération dans le domaine des Transports entre les Etats Membres. Le Sommet Economique du COMCEC a identifié le transport comme l'un des trois secteurs prioritaires. Qui plus est, le domaine du transport et des communications a été identifié comme l'un des principaux domaines de coopération par la Stratégie du COMCEC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et la Communication s'est tenue le 18 mars 2012 à Ankara, Turquie, avec pour thème « Les Modalités de l'Infrastructure dans le Domaine des Transports : Partenariats entre les Secteurs Public et Privé des Etats Membres de l'OCI ». Des experts pertinents de 13 Etats Membres s'y sont réunis et ont annoncé leurs points focaux pour le Groupe de Travail dans le domaine des Transports. Les institutions internationales et de l'OCI concernées ainsi que des représentants du secteur privé ont également participé à cette Réunion.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un rapport sur les résultats de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et la Communication et sur les évolutions récentes en matière de coopération dans ces domaines lors du 29^{ème} Comité de Suivi.

(Aperçu du BCC sur le Transport est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(13))

Questions à traiter :

- i) Est-ce possible pour les Etats Membres de financer leurs besoins en matière d'infrastructures du transport via les mécanismes de financement traditionnels ? Quelles sont les autres modalités appliquées dans votre pays comme le Partenariat

Public-Privé (PPP) pour le financement des projets/ programmes de l'infrastructure du transport ?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif

Comme il constitue une source de plus en plus importante de revenus, d'emploi et de richesses dans de nombreux pays, le tourisme a été défini par le Sommet Economique du COMCEC en 2009 comme l'un des secteurs prioritaires. Conformément à cette priorité accordée au tourisme et outre les activités de coopération courantes dans ce domaine telles que la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT), les Réunions du Comité de Coordination du Tourisme ainsi que les foires touristiques, le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme OIC/COMCEC a été créé en 2011 dans l'objectif de mettre en place une plateforme régulière regroupant les représentants du secteur privé des pays membres. Cette plateforme vise à identifier les problèmes communs dans le domaine touristique et les moyens d'y remédier. La première Réunion du Forum a eu lieu les 7 et 8 décembre 2012, à Izmir, Turquie.

En outre, la 3ème Conférence sur le tourisme sanitaire dans les pays islamiques a été organisée les 18 et 19 décembre 2012 à Mashhad, en République Islamique d'Iran. La 2ème Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI s'est tenue du 19 au 22 mars 2013 au Caire, en République Arabe d'Egypte. Le programme de formation sur la «Gestion d'Hôtel et d'Agence de voyages » a eu lieu du 16 au 20 avril à Antalya, en Turquie. Par ailleurs, la 8ème Réunion des Ministres du Tourisme est prévue du 3 au 5 décembre 2013 à Banjul, en Gambie.

Le Tourisme a de même été défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération. Dans ce cadre, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme s'est tenue le 25 avril 2013 à Ankara, Turquie. La réunion a été suivie par les représentants de 15 États membres qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de travail sur le tourisme. Les institutions compétentes de l'OCI et certaines universitaires ont également assisté à la réunion.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la 1^{ère} Réunion du Groupe du Travail du COMCEC sur le Tourisme ainsi que les récents développements concernant les activités en cours dans le domaine de la coopération touristique.

(Aperçu du BCC sur le Tourisme est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(15))

Questions à traiter :

- i) Quelles sont les expériences de votre pays dans le Tourisme Communautaire ? Considérez- vous le Tourisme Communautaire comme un outil efficace pour promouvoir le développement rural et renforcer l'allègement de la pauvreté ?
- ii) Comment pouvons-nous mieux profiter du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI/COMCEC et assurer une participation active du secteur privé à ce Forum ?

- iii) Quel est le rôle des foires touristiques dans le renforcement du tourisme intra-OCI et comment peut-on augmenter leur efficacité ?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Sécurité Alimentaire Durable

La coopération dans le domaine de l'agriculture occupe une place importante à l'ordre du jour du COMCEC. Le Sommet Economique du COMCEC, tenu en 2009, a considéré la coopération dans ce domaine comme prioritaire. La Stratégie du COMCEC a de même identifié l'agriculture comme l'un des domaines majeurs de coopération du COMCEC. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie du COMCEC, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture se tiendra le [6 juin 2013] à Ankara, Turquie. Le thème de cette Réunion sera : « Augmentation de la Productivité Agricole dans la Région du COMCEC : Amélioration de la Capacité de l'Irrigation ».

Concernant les activités courantes dans ce domaine de coopération :

En accord avec la décision de la 28^{ème} Session du COMCEC, l'Atelier sur « l'Augmentation de la Capacité de la production du Blé entre les Etats Membres » a été organisé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République de Turquie ainsi que le Bureau de Coordination du COMCEC les 15 et 16 janvier 2013 à Izmir, Turquie.

La 7^{ème} Conférence Ministérielle sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole se tiendra au Sénégal en décembre 2013.

Le Groupe de Travail du COMCEC, créé en 2009 conformément aux décisions pertinentes du Sommet Economique du COMCEC et la 25^{ème} Session du COMCEC, a préparé le Projet du Cadre pour la Coopération agricole, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire dans les Etats Membres de l'OCI et l'a soumis à la 28^{ème} Session du COMCEC. La Session s'est félicitée du Projet du Cadre et a demandé aux Etats Membres d'exprimer leurs points de vue sur le document. Certains Etats Membres ont déjà envoyé leurs points de vue.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de coordination du COMCEC devrait informer le Comité sur les récents développements dans ce domaine de coopération.

(Aperçu du BCC sur l'Agriculture est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(18))

Questions à traiter :

- i) Quelles sont les expériences de votre pays en matière de l'augmentation de la productivité agricole et la durabilité de la sécurité alimentaire ?

- ii) Quels sont les politiques/ programmes mis en œuvre dans votre pays afin d'améliorer les systèmes d'irrigation ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Eradication de la Pauvreté

La pauvreté est l'un des défis majeurs auxquels font face les pays membres. Elle a occupé une place importante à l'ordre du jour du COMCEC. L'allègement de la pauvreté a été défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération. Le Groupe de Travail pour l'Allègement de la Pauvreté envisagé par le COMCEC tiendra sa première réunion (le 27 juin 2013) à Ankara.

En outre, le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), le Programme du Coton de l'OCI et le Programme D'Education et de Formation Professionnelle des Etats Membres de l'OCI (OCI-EFP) représentent les efforts de coopération en cours visant à éradiquer la pauvreté sous l'égide du COMCEC.

(Aperçu du BCC sur l'Allègement de la Pauvreté est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(20))

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Le FSID est un autre Fonds Spécial au sein de la BID officiellement lancé en 2007. Le Fonds a pour principal objectif de réduire la pauvreté dans les Pays Membres du COMCEC en se concentrant sur le développement humain, l'agriculture et le développement rural, l'infrastructure de base et les micros entreprises. Le capital principal ciblé du Fonds s'élève à 10 milliards de dollars américains. Jusqu'à présent, 29 projets ont été approuvés par la BID dans le cadre du FSID. Le montant total alloué à ces projets est estimé à 1 milliard de dollars américains et 5 projets sur 29 ont été financés jusqu'à ce jour.

Le PSDA est un autre Programme Spécial dans le cadre de la BID, lancé en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, de relancer la production agricole et de créer davantage d'opportunités d'emploi dans les Pays Membres africains. Le niveau moyen de financement du PSDA est fixé à 12 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans. A partir d'avril 2013, le Groupe de la BID a approuvé un montant de 5 milliards de dollars américains pour 480 opérations et a versé à peu près la moitié du total des approbations.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Groupe de la BID devra soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

- **Programme du Coton de l'OCI :**

Dans le cadre de l'initiative de l'OCI sur le coton en 2005, le Plan d'Action Quinquennal de l'OCI pour le Coton (2007-2011) a été élaboré. Le Plan d'Action a été adopté par la 22^{ème} Session du COMCEC. La période du Plan a été prolongée pour cinq ans supplémentaires par la 26^{ème} Session du COMCEC (2011-2016).

Dans le cadre du Plan d'Action pour le Coton, le Comité de Projet et le Comité de Direction ont été formés. La BID a été désignée comme Président du Comité du Projet et le Ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie comme celui du Comité de Direction. Jusqu'à présent, six Réunions du Comité de Direction et quatre du Comité de Projet ont été organisées. La 6^{ème} Réunion du Comité de Direction a été tenue le 3 avril 2013 à Ankara, Turquie.

Dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton, vingt-sept projets ont été proposés par les Etats Membres. Les propositions ont été soumises à la BID ainsi qu'à d'autres bailleurs de fonds potentiels. Jusqu'à présent, deux projets ont été mis en œuvre. Le Groupe de la BID a approuvé le financement de six projets. Les autres projets sont sous examen. La 28^{ème} Session du COMCEC a demandé au Groupe de la BID de finaliser l'examen des projets qui ont déjà été soumis en vue d'un soutien financier.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie, en tant que Président du Comité de Direction, et le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de Projet, devront faire rapport de l'avancement actuel de la mise en œuvre du Plan d'Action pour le Coton.

- **Le Programme EFP de l'OCI**

Le Programme d'Education et de Formation Professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI ((EFP- OCI) a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle dans les Pays Membres.

Trois programmes de renforcement des capacités ont été lancés dans le cadre de l'EFP-OCI, à savoir le Programme de Renforcement des Capacités Agricoles, le Programme de Renforcement des Capacités de l'Information et de la Communication et le Programme de Renforcement des Capacités pour l'Allègement de la Pauvreté.

Le Comité de Contrôle et de Restructuration (MAC) du Programme (EFP-OCI), qui suit la mise en œuvre des projets et des programmes sous le programme (EFP-OCI) a tenu sa Quatrième Réunion du 26 au 28 novembre 2012 à Yaoundé, République du Cameroun.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devra remettre un rapport au 29^{ème} Comité du Suivi du COMCEC sur la mise en œuvre du Programme EFP-OCI.

Questions à traiter:

- i) Votre pays a-t-il une stratégie, un plan directeur ou un programme pour l'éradication de la pauvreté?

- ii) Quelles sont les expériences de votre pays dans l'augmentation de la capacité productive des pauvres?
- iii) L'investissement dans le capital humain est-t-il une méthode efficace pour l'allègement de la pauvreté? Quels types de programmes spécifiques, tels que les programmes d'éducation et de formation professionnelle, a votre pays à cet égard?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR **Approfondissement de la Coopération financière**

Les crises financières récentes ont démontré l'interconnectivité des marchés financiers et le besoin accru d'une coopération internationale entre les institutions financières et les autorités de régulation. A cet égard, le COMCEC a intensifié ses efforts afin d'augmenter la coopération entre les Etats Membres et d'atténuer les effets néfastes des récentes crises économiques et financières mondiales.

La Stratégie du COMCEC a identifié le financement comme l'un des domaines de coopération. La Stratégie du COMCEC a envisagé la création du Groupe de Travail pour le financement qui servira la réalisation des objectifs de la stratégie et les résultats prévus définis dans la section sur le financement. Le Groupe de Travail pour le financement entend tenir sa première réunion en septembre 2013.

D'autre part, les activités courantes dans le domaine du financement ont eu lieu dans le cadre de la Coopération entre les Bourses des Valeurs, la Coopération entre les Organes de Régulation des Marchés des Capitaux et la Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires.

(Aperçu du BCC sur la Finance est disponible. Ref: OIC/COMCEC-FC/29-13/D(25))

- Coopération entre les Bourses des Valeurs

Le COMCEC a initié la coopération entre les Bourses des valeurs des Etats Membres en 2005. En conséquence, le « Forum des Bourses des valeurs des Etats Membres de l'OCI » a été établi dans cette perspective. Le Forum se concentre sur l'harmonisation des règles et règlements régissant les opérations de marché, ainsi que sur l'ouverture de canaux de communication pour les Bourses des valeurs des Pays Membres de l'OCI et les institutions concernées.

Le Forum s'est réuni six fois jusqu'à présent et la 7^{ème} Réunion du Forum se tiendra le 19 septembre 2013 à Istanbul.

Le Forum a réalisé un progrès remarquable dans l'approfondissement de la coopération entre les Bourses des Valeurs des Etats Membres et a finalisé avec succès ses travaux concernant l'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC qui a été lancé le 22 juin 2012, à Istanbul. Le lancement officiel de l'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC a eu lieu au cours de la 28^{ème} Session du COMCEC. L'Indice a été conçu pour mesurer la performance des 50 premières sociétés dans 19 Etats Membres.

La 28^{ème} Session du COMCEC a salué le lancement de l'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC et a demandé aux Etats Membres et la BID d'accorder leur soutien en vue de la promotion de l'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC dans les Pays Membres.

Mesure(s) nécessaire(s) : En tant que Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul (autrefois la Bourse des Valeurs d'Istanbul) présentera à la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi les développements récents concernant les activités du Forum.

Questions à traiter :

- i) L'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on augmenter la visibilité de l'Indice S&P de l'OCI / du COMCEC aussi bien dans les Etats membres qu'au niveau mondial ?

- Coopération entre les organes de réglementation des marchés de capitaux

Conformément aux résolutions relatives du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a été établi en 2011 pour augmenter la coordination et la coopération dans le domaine des infrastructures juridiques et réglementaires en vue de parvenir à des politiques et des régulations plus harmonisées parmi les Pays Membres. En conformité avec cet objectif, la 1^{ère} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a été tenue les 26 et 27 septembre 2012 à Istanbul. La 2^{ème} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC sera tenue le 19 septembre 2013 à Istanbul.

La 28^{ème} Session du COMCEC a salué l'établissement du site web du Forum (www.comceccmr.org) par le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie et a appelé les Etats Membres à contribuer à l'action du Forum et à son Groupe de Travail.

Mesure(s) nécessaire(s) : en tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie devrait informer le Comité des derniers développements liés aux activités du Forum.

Questions à traiter :

- i) Quels sont les défis que relève votre pays afin d'améliorer le développement du marché des capitaux et de diversifier les produits suivant les normes internationales ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays en matière d'offre d'options viables aux fonds bancaires, telle que la présentation de fonds-propres ?

- Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

Conformément à la résolution relative du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont réunies régulièrement dans le but d'échanger les expériences et renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine.

La 12^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI a été tenue les 14 et 15 mai 2012 à Istanbul, en Turquie. Durant la Réunion, il a été décidé de créer trois groupes de travail pour la préparation des fiches techniques de base dans les domaines à suivre : Système de paiement, Régulations Macro-Prudentielles et la Gestion de la Liquidité dans la Finance Islamique. La 13^{ème} Réunion des Gouverneurs des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI sera tenue en 2013 en Arabie Saoudite.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait informer le Comité des derniers développements au sujet de la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à traiter :

- i) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays afin d'assurer la stabilité du secteur financier ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays en matière du renforcement de la capacité institutionnelle et humaine des Banques Centrales/ Autorités Monétaires ?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Promotion du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique

- Réunions du Secteur Privé

La Chambre Islamique du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (CICIA) organise des Réunions pour le Secteur Privé et soumet les résultats aux Sessions du COMCEC. L'un des objectifs les plus importants des Réunions du Secteur Privé est de fournir une plateforme pour les représentants du Secteur Privé des Etats Membres en vue d'explorer de nouvelles opportunités et créer de nouvelles liaisons entre eux. Jusqu'à maintenant, 14 réunions pour le secteur privé ont été tenues. La dernière réunion a été tenue du 24 au 26 avril 2011 à Sharjah aux EAU. La 15^{ème} Réunion du Secteur Privé sera tenue en République Islamique d'Iran en 2013.

Mesure(s) nécessaire(s) : La CICIA devrait soumettre un rapport sur les derniers développements au niveau des réunions du secteur privé.

Questions à traiter :

- i) En plus des efforts courants, quelles sont les autres démarches à entreprendre afin d'assurer une meilleure implication du secteur privé dans les efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC ?

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Préparatifs pour les échanges de vues sur « l'accroissement des Flux de l'Investissement Direct Etranger (IDE) vers les Pays Membres de l'OCI »

Les sessions des échanges de vues sont régulièrement tenues durant les Sessions Ministérielles du COMCEC. La 28^{ème} Session du COMCEC a décidé de choisir comme thème les « Flux de l'IDE vers les Pays Membres de l'OCI pour les Echanges de Vues Ministériels de la prochaine Session du COMCEC.

A cet effet, un atelier préparatoire sur « Les Flux de l'IDE vers les Pays Membres de l'OCI » sera organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et le SESRIC en coopération avec le Groupe de la BID (SIACE) les 24 et 25 septembre 2013 à Ankara, en Turquie.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait informer la 29^{ème} Session du COMCEC concernant les préparatifs de l'Atelier susmentionné.

- Thèmes potentiels pour la Session des Echanges de vues de la 30^{ème} Session du COMCEC

Le Comité débattera également les thèmes potentiels de la Session des Echanges de vues de la 30^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des thèmes potentiels pour la session des échanges de vues qui se tiendra durant la session ultérieure du COMCEC.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Présentation sur le Nouveau Projet de Financement du COMCEC

La Stratégie du COMCEC introduit un Cycle de Gestion de Projet (CGP) bien défini, lequel est conçu comme un nouvel outil pour sa mise en œuvre. Dans le cadre du nouveau CGP du COMCEC, les projets de coopération multilatérale des Etats Membres aussi bien que les institutions travaillant dans le domaine de l'économie seront financés par le biais de subventions allouées par le Bureau de Coordination du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer le Comité de Suivi à propos du nouveau Projet de Financement du COMCEC.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

**Projet de l'Ordre du Jour de la 29^{ème} Session du COMCEC
(Istanbul, 18-21 novembre 2013)**

Le Projet de l'Ordre du Jour de la 29^{ème} Session du COMCEC sera revu par le Comité de Suivi sous le présent point du projet d'ordre du jour.
